

**Annexe 1 : mouvement intra-académique rentrée 2025
des personnels enseignants du second degré,
CPE et PSY-ÉN
Calendrier de gestion**

Afin d'assurer le service le plus qualitatif possible, un point d'entrée privilégié et dédié est créé pour toute question relative au mouvement intra-académique 2024. Les demandeurs adresseront un courriel et toute pièce jointe à :

mvt2025@ac-strasbourg.fr

Par ailleurs, afin de garantir un délai de réponse le plus rapide possible, les demandeurs veilleront à préciser, en objet de leur courriel et selon leur situation :

PROF ou CPE ou PSY-ÉN / DISCIPLINE (si PROF) / NOM DE FAMILLE
(ex : PROF / ANGLAIS / DUPONT)

* * * * *

<p>Du 18 mars 2025 à 12h00 au 1^{er} avril 2025 à 12h00</p>	<p>Affichage d'une liste indicative de postes vacants. Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam et des préférences TZR.</p> <p>NB : tous les postes sont susceptibles de devenir vacants au cours des opérations de mouvement.</p>
<p>Du 02 avril 2025 à 12h00 au 09 avril 2025 à 12h00</p>	<p>Dépôt des dossiers complets de participation au mouvement intra-académique via la plateforme Colibris : confirmation de mutation et pièces justificatives. La signature du chef d'établissement n'est plus requise.</p>
<p>Du 18 mars 2025 à 12h00 au 1^{er} avril 2025 à 12h00</p>	<p>Date limite de dépôt des candidatures sur postes spécifiques (SPEA) sur SIAM Iprof.</p>
<p>1^{er} avril 2025</p>	<p>Date limite d'envoi des demandes de priorité médicale à la médecine du travail Personnels handicapés, situation médicale grave.</p>
<p>09 avril 2025 à 12h00</p>	<p>Date limite de dépôt des confirmations de mutation et des pièces justificatives sur Colibris.</p>
<p>Du 02 avril 2025 au 02 mai 2025</p>	<p>Avis des chefs d'établissement et inspecteurs pour les candidatures sur postes spécifiques (SPEA)</p>

Du 09 avril 2025 au 14 mai 2025	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE.
Du 15 mai 2025 à 12h00 au 26 mai 2025 à 12h00	Affichage et consultation des barèmes sur I-prof-Siam Contestation des barèmes via mvt2025@ac-strasbourg.fr
26 mai 2025 à 12h00	Date limite de demande de modification de rattachement administratif pour les TZR via tZR2025@ac-strasbourg.fr Date limite de contestation des barèmes
13 juin 2025 à 12h00	Information des candidats via I-prof et affichage des résultats
Du 13 au 18 juin 2025 23 juin 2025 à 12h00	Date limite de transmission des préférences d'affectation par les nouveaux TZR en renvoyant l'annexe 9 (fiche de préférences d'affectation en qualité de TZR) uniquement via tZR2025@ac-strasbourg.fr Date limite de dépôt des demandes de révision d'affectation
13 août 2025 à 12h00	Date limite de dépôt des recours via l'application Colibris